

Envoyé en préfecture le 04/03/2025

Reçu en préfecture le 04/03/2025

Publié le **5 MARS 2025**

ID : 005-200049203-20250226-2025_08AG-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 26 FEVRIER 2025

OBJET : 2025-08AG TE05

Candidature à l'appel à manifestation d'intérêt ACTEE+ Chêne 5

Nombre de membres légal	49
Nombre de membre en exercice	49
Nombre de membres présents	26
Nombre de membres présents en distanciel	6
Nombre de voix délibératives	33
Nombre de pouvoir	1
Nombre de suffrages exprimés :	
<input checked="" type="checkbox"/> Pour	34
<input checked="" type="checkbox"/> Contre	0
<input checked="" type="checkbox"/> Abstention	0
<input checked="" type="checkbox"/> Ne prend pas part au vote	0
Date de la convocation	13-02-2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-six février à 9h30, les membres composant le comité syndical de Territoire d'énergie Hautes-Alpes SyME05 convoqués par son Président à Charges, se sont réunis, en format présentiel et distanciel, sous la présidence de M. DOU Jean Claude, Président de Territoire d'énergie Hautes-Alpes SyME05.

Etaient présents : DELBANO Jean Michel, POUCHOT ROUGE BLANC Georges, GONNET Michel, GOURY Dominique, SARRAZIN Bruno, ALLUIS Jean Luc, WADIER Hervé, CHALLOT Serge, LEYDON Louis, LAURENS Alain, EYSSERIC Serge, FRISON Michel, MAGNE Jean Claude, SEMIOND Philippe, AUBEPART André, CHEVAL Jérôme, BACHENET Claude, DOU Jean Claude, VOLLAIRE Pierre, VANNIER Olivier, ARNOUX Frédéric, ARNAUD Jean Michel, MIOULANE Louis, BERAUD Michel, VERRIER Jean Luc, MILLE SCHAACK Françoise.

Etaient en distanciel : CLAEYMAN Jean Pierre, BRIOULLE Jean Pierre, SANCHEZ Alain, TARDY Lionel, NICOLAS Gérard, BETTI Alain.

BOREL Daniel a donné pouvoir à ARNAUD Jean Michel.

Soit onze collègues représentés par trente-deux délégués sur onze collègues ayant quarante-neuf délégués.

Etaient excusés : CHANFRAY Corinne, SENNERY Pierre, LOISEAU Fabrice, PIQUEMAL Michel, BOREL David, JEHAN Frédéric, PRAT Jean Denis, GAUCHE Joël, BLANC Renault, CANNAT Marcel, AMOURIQ René, JOANNET Michel, DELAUP Luc, GANDOIS Jean Pierre, BILLON TYRARD Jacques, BERAUD Josiane, BONNAFFOUX Joël, SAUMONT Catherine, MICHEL Gérard, LEMONNIER Kévin, BOREL Daniel.

Assistés de : TAIX Marylin, Directrice Générale des Services ; DEJOANNIS Jean Christophe, Directeur du Service Technique ; DENYS Eric, Directeur du Service Finances, FERAUD Maryline, Secrétaire Générale ; PEYRON Magali, Secrétaire direction ; RICOU Audrey, Gestionnaire secrétariat général ; FARDELLA Cyrille, Responsable agence Nord ; ANDRE Clément, Responsable agence Sud.

Secrétaire de séance : GOURY Dominique

ZA La grande île Nord
491 Rue des Pins
05230 CHORGES

Tél : 04 92 44 39 00

secretariat@syme05.fr

www.syme05.fr

Envoyé en préfecture le 04/03/2025

Reçu en préfecture le 04/03/2025

Publié le **5 MARS 2025**

ID : 005-200049203-20250226-2025_08AG-DE



OBJET : 2025-08AG TE05

Candidature à l'appel à manifestation d'intérêt ACTEE+ Chêne 5

Vu le programme CEE ACTEE+, validé par l'arrêté du 28 novembre 2022 paru au JORF du 09 décembre 2022, et faisant suite aux succès des précédents programmes ACTEE 1 et ACTEE 2 qui vise à apporter un soutien aux collectivités territoriales,

Vu la délibération n° 2024-51AG TE05 du 19 juin 2024 actant la candidature de Territoire d'énergie Hautes Alpes SyME05 (désigné ci-après le Syndicat) au Fond Chêne saison 3 du programme ACTEE+ (Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Énergétique) publié par la FNCCR (Fédération nationale des collectivités concédantes et régies) à destination des collectivités comme coordinateur et bénéficiaire,

Vu la délibération n° 2024-70AG TE05 du 15 octobre 2024 portant candidature du Syndicat à l'appel à manifestation d'intérêt ACTEE+ Chêne 4,

Vu le Fonds Chêne 5 du programme d'ACTEE+ publié par la FNCCR à destination des collectivités,

Le Président expose :

La candidature du Syndicat sur le fond chêne 4 a été retenue.

Il convient d'engager le Syndicat sur le Fonds Chêne saison 5 du programme ACTEE+, jusqu'alors coordonné par le Département, afin d'aller chercher un financement complémentaire sur le poste d'économe de flux et de matériel de télégestion.

Après en avoir délibéré, le comité syndical :

- **Candidate** au "Fonds Chêne" saison 5 du programme ACTEE+ (Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Énergétique) publié par la FNCCR (Fédération nationale des collectivités concédantes et régies) à destination des collectivités comme bénéficiaire,
- **Autorise** Monsieur le Président, ou son délégué, à engager les démarches nécessaires au dépôt du dossier de candidature et à le déposer,
- **Autorise** Monsieur le Président, ou son délégué, à signer tout document nécessaire à la mise en place, à la mise en œuvre et à la conduite du Programme ACTEE+ Fonds Chêne saison 5 (notamment convention, avenant...),
- **Sollicite** IT05 pour un accompagnement à la mise en œuvre des actions, et de **Solliciter** le soutien financier du Département des Hautes-Alpes via la FNCCR afin de l'aider à réaliser les actions listées dans la candidature, si le Département des Hautes-Alpes est coordonnateur du programme,
- **Positionne** le Syndicat comme coordonnateur sur le département des Hautes-Alpes si le Département des Hautes-Alpes ne se positionne pas,
- **Réalise** les actions pour lesquelles le Syndicat sollicite un financement,

Ainsi fait et délibéré les, jour, mois, an susdits.

Le Secrétaire de séance,
Dominique GOURY

Délibération n° 2025-08AG TE05

Candidature à l'appel à manifestation d'intérêt ACTEE+ Chêne 5

